

# Rapport sénatorial sur les agences de l'État : la CGT alerte !

Montreuil, le 4 juillet 2025

Un [rapport du Sénat](#) publié ce jeudi 3 juillet 2025 cible plusieurs agences et établissements publics de nos ministères.

Ces propositions ne sont à ce jour que des recommandations, mais elles dessinent une feuille de route inquiétante : suppressions, fusions, transferts de missions, mutualisations forcées...

## Dans le viseur :

**ANAH** : transfert des aides vers l'Agence de Services et de Paiement, éclatement des effectifs

**ANCT** : suppression recommandée, recentralisation vers les préfectures

**Cerema** : déjà affaibli, exposé à de futures restructurations

**IGN & Météo-France** : mutualisations imposées des fonctions support

**OFB & Parcs nationaux** : financements en cascade, recentralisation, perte d'autonomie

**GEODERIS, Conservatoire du littoral** : suppression proposée



Le tout sous prétexte de « simplification » et « efficacité », sans prise en compte des réalités de terrain ni des besoins des usagers.

## La CGT appelle à la vigilance et à la mobilisation

Même non reprises par le gouvernement pour l'instant, ces propositions sont dangereuses. Elles annoncent des attaques futures contre nos emplois, nos statuts et nos missions de service public.

### La CGT revendique :

- le maintien des agences et de leurs moyens
- des emplois pérennes
- le respect des agents et du dialogue social
- une politique publique cohérente, au service des territoires et du climat

**Restons mobilisé·es, informé·es et prêt·es à défendre ensemble nos  
établissements et nos métiers !**